

### Devenir Home Stager

**VALENCE** - Né au États-Unis, le "home staging" commence à s'imposer en France comme un outil supplémentaire au service des agents immobiliers destiné à faciliter la vente de biens. D'où la formation mise en place conjointement par Maestris et l'Agefos-Pme destinée aux professionnels du secteur immobilier.



Élaboré aux États-Unis dans les années 1970, le "home staging" est une technique de valorisation de biens immobiliers destinés à la vente.

Popularisée en France via quelques émissions de TV, cette stratégie consiste à soigner la présentation d'une maison ou d'un appartement afin de le vendre le plus vite possible et au meilleur prix possible.

La principale opération va donc consister à désencombrer et à dépersonnaliser le bien en question, mais aussi à effectuer les opérations d'entretien et de réparation qui s'imposent, ce afin que les acquéreurs potentiels qui vont venir le visiter puissent plus facilement s'y projeter.

Pour qu'elle soit efficace, pour qu'elle provoque l'intérêt des visiteurs et les incite à envisager l'acquisition du bien, cette opération nécessite cependant un regard neutre car certaines options demeurent difficiles à prendre et réclament une vision globale de la problématique. La fonction de "home stager" est donc devenue une activité à part

entière ou une mention complémentaire pour les professionnels de l'immobilier.

À l'heure où le marché immobilier semble marquer le pas (notre édition du 9 mai), les avantages liés à celle-ci prennent une dimension supplémentaire.

C'est de ce postulat que *Maestris* et *Agefos Pme* se sont inspirés pour mettre en place une formation complémentaire de "home stager" en direction des professionnels de l'immobilier. D'une durée de 2 jours, cette formation dispensée par Delphine Denis-Pidoux (décoratrice d'intérieur installée à Guilhaumand-Granges) à laquelle une dizaine de personnes a assisté (photo ci-dessus) est basée sur approche théorique suivie d'une partie pratique au travers la réalisation d'un état des lieux chez un propriétaire vendeur.

Pour les professionnels de l'immobilier intéressés par le home staging, une nouvelle session de formation est prévue pour la mi-juin.

F. Rolland

### Entreprises humaines

## "Homme, sweet homme"

**ALIXAN** - Diriger en cohérence avec ses valeurs : tel est le thème choisi par l'association "Entreprises humaines" qui tiendra ses universités d'été 2009 à l'INEED le 4 juin prochain avec pour invité d'honneur, le philosophe et ardent défenseur de la planète, Pierre Rabhi.

### Donner trava

**CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE** proposait cette semaine un thème du plaisir au travail plaisir à venir travailler. Un nombreuse pour l'occasion.

Voilà 5 ans que le Centre des Jeunes Dirigeants de Drôme-Ardèche n'avait pas organisé de manifestation d'envergure. Mais mardi soir le CJD a renoué avec la tradition en proposant une conférence-débat autour du thème du plaisir au travail.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'opération a été réussie, attirant près de 400 personnes au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes (site des Folies du Lac).

La qualité de l'intervenant n'y est certainement pas pour rien puisque ce n'est autre que le philosophe André Comte-Sponville qui a assuré cette conférence.

Et puis le thème aussi. Car au lieu d'un thème économique ou environnemental, très à la mode en ce moment, le CJD a préféré miser sur un sujet moins en vogue et pourtant tout aussi important : le plaisir au travail.

Un thème majeur pour les chefs d'entreprise puisque si un salarié trouve du plaisir au travail, il sera plus motivé, plus productif et même force de propositions. Bref que des avantages pour la société qui l'emploi.

Seulement voilà, ce n'est pas si facile car comme l'explique si bien André Comte-Sponville "le but d'un manager c'est de faire travailler les autres, et les autres, eux, travailler ils préféreraient pas...".

Là réside tout le problème du management. Alors comment motiver ses salariés à venir travailler ?

On entend souvent dire que le travail est de moins en moins une valeur morale. Et pour André Comte-Sponville c'est effectivement le cas : le travail n'est pas une valeur morale, la preuve en est avec le salaire.

En effet une valeur ne se paye pas, et n'est pas non plus soumise à un marché : "Le tra-

### Changeme

